

ANNEXE 17

**Étude de potentiel archéologique par
Jean-Yves Pintal, archéologue consultant, novembre 2006**

SNC-LAVALIN INC.

PROJET ÉOLIEN DE MONT-LOUIS

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Étude préparée par :
Jean-Yves Pintal, M. Sc.
Archéologue consultant
218, rue des Franciscains
Québec (Québec) G1R 1J1
Tél. : 418 649 9802
Télec. : 418 649 9638
jypintal@videotron.ca

Québec, novembre 2006

RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la firme SNC-Lavalin inc. dans le but d'évaluer les impacts environnementaux susceptibles de découler de l'aménagement du projet éolien de Mont-Louis en Gaspésie.

Cette étude de potentiel a pris en considération diverses données, comme les rapports de recherche, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui concernent la zone à l'étude.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de cartographier des zones de potentiel archéologique relatives à une éventuelle occupation amérindienne et eurocanadienne. Advenant que des éoliennes, ou autres aménagements associés à ce projet, soient installés à l'intérieur des zones de potentiel, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES.....	v
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	vi
INTRODUCTION.....	1
1.0 CADRE LÉGAL.....	4
2.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES.....	6
2.1 L'occupation amérindienne.....	6
L'acquisition des connaissances.....	6
L'analyse des données.....	6
L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne.....	7
2.2 L'occupation européenne et eurocanadienne.....	8
L'acquisition des connaissances.....	8
L'analyse des données.....	9
L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et eurocanadienne.....	10
3.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE.....	11
3.1 Principales caractéristiques de paysage actuel.....	11
3.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales.....	14
4.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE.....	17
4.1 La chronologie de l'occupation amérindienne.....	17
4.1.1 La période paléoindienne (12 500 à 8000 ans AA).....	17
Le Paléoindien ancien (11 500 à 9500 ans AA).....	18
Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA).....	18
4.1.2 La période archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA).....	19
L'Archaïque ancien (9 500 à 8 000 ans AA).....	20
L'archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA).....	21
L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA).....	22

4.1.3	La période sylvicole (3000 ans AA à environ 1534 ans AD)	22
	Le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA).....	23
	Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA).....	23
	Le Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 1534 AD)	24
4.1.4	La période historique	24
4.2	La chronologie de l'occupation européenne et eurocanadienne	26
5.0	ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	29
5.1	Les travaux archéologiques effectués à ce jour	29
5.2	Les zones de potentiel archéologique.....	30
	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	35
	OUVRAGES CITÉS.....	36

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Principales composantes des districts écologiques touchés.....	14
Tableau 2	Liste des interventions archéologiques effectuées dans le district écologique 74 W006.....	29
Tableau 3	Répartition des sites archéologiques connus dans l'unité de paysage Mont- Louis/Gaspé (ISAQ 2006)	31

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du secteur à l'étude (MRN 2001)	2
Figure 2	Limite du projet éolien de Mont-Louis (SNC-Lavalin inc. 2006)	3
Figure 3	Dépôts meubles composant le projet éolien de Mont-Louis.....	12
Figure 4	Localisation du projet éolien de Mont-Louis dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé (Robitaille et Saucier 1998)	15
Figure 5	Localisation des sites archéologiques présents dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé par rapport aux types de dépôts meubles.....	31
Figure 6	Distance par rapport au fleuve des sites archéologiques présents dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé.....	32
Figure 7	Altitude des sites archéologiques présents dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé par rapport au niveau actuel de la mer.....	32
Figure 8	Carte du potentiel archéologique pour le projet éolien de Mont-Louis.....	34

ÉQUIPE DE RÉALISATION

SNC-Lavalin inc.

Steve Vertefeuille

Géomorphologue

Consultants

Jean-Yves Pintal, M. Sc.

Archéologue, chargé de projet, recherche et rédaction

Stéphanie Simard

Technicienne, recherche

INTRODUCTION

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la firme SNC-Lavalin inc. dans le but d'évaluer les impacts environnementaux susceptibles de découler de l'aménagement du projet éolien de Mont-Louis en Gaspésie (figure 1).

Cette étude de potentiel a pris en considération diverses données, comme les rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui concernent la zone à l'étude.

Cette étude s'ouvre sur une présentation du cadre légal relatif à la production des études de potentiel archéologique. S'en suit une description de la méthode utilisée pour produire cette étude. Le paysage actuel et les principales phases de la mise en place de ce paysage sont ensuite décrits. Les chapitres suivants synthétisent les données sur l'occupation humaine de la région et s'attardent à la présentation du potentiel archéologique du secteur à l'étude. Finalement, la conclusion passe en revue les principaux points pertinents de cette étude. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique.

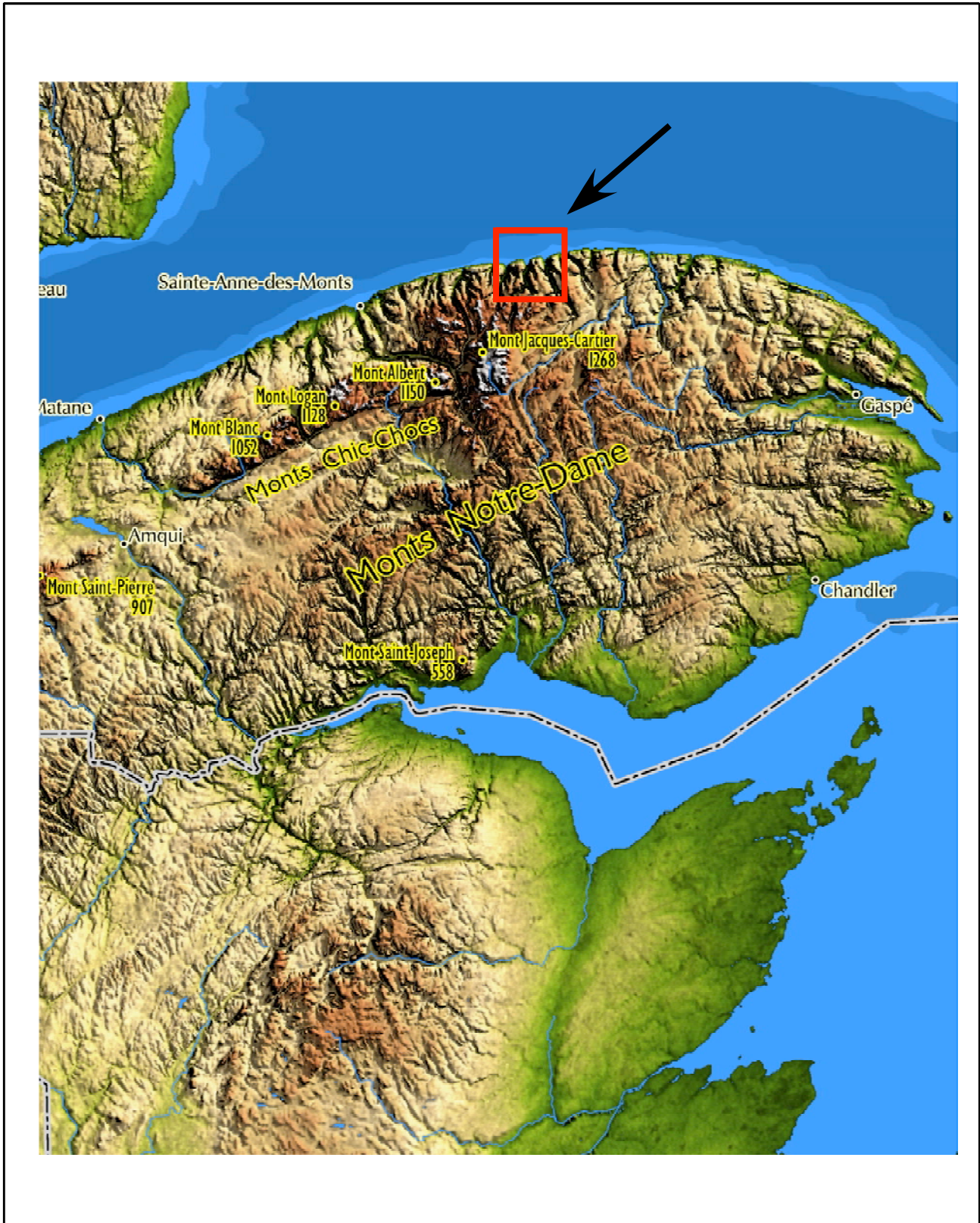


Figure 1 Localisation générale du secteur à l'étude (MRN, collection géoréférence 2001)

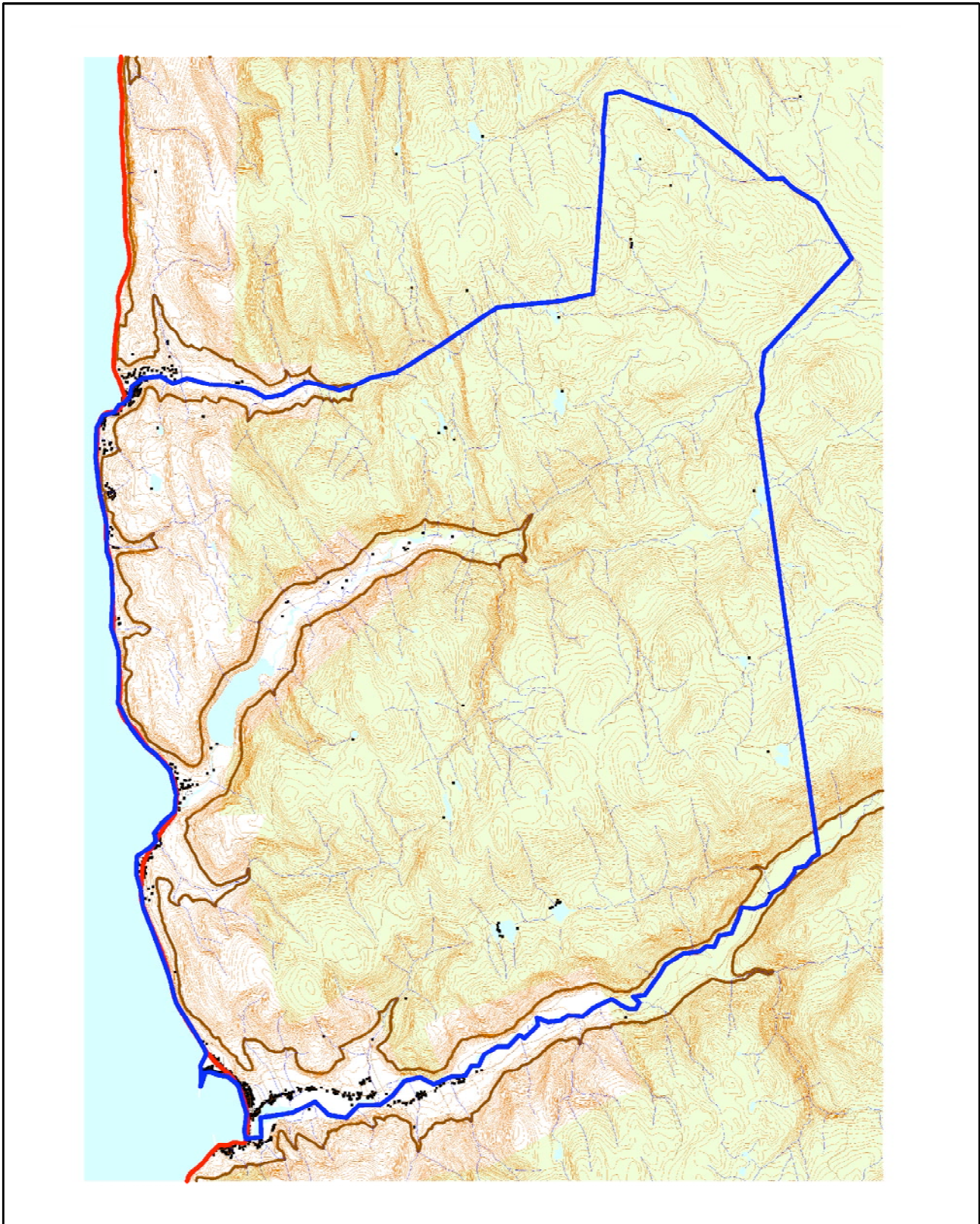


Figure 2 Limite du projet éolien de Mont-Louis (SNC-Lavalin inc. 2006, trait bleu)

1.0 CADRE LÉGAL

Différentes législations encadrent les démarches à suivre dans le but de préserver les sites archéologiques susceptibles d'être affectés par ce projet (Loi sur les Biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), Loi sur la qualité de l'environnement du Québec (L.R.C. 1992, C.37). La Loi sur les Biens culturels et le code de l'Environnement d'Hydro-Québec prévoient une procédure si des vestiges archéologiques sont mis à jour durant la construction. À court terme, la présence de zones de potentiel et l'éventuelle découverte de sites archéologiques (inventaire, fouille) sont susceptibles d'affecter ce projet. Par ailleurs, la mise au jour d'artefacts d'intérêt culturel constituerait une contribution positive, une plus-value régionale, à ce projet.

La Loi sur les Biens culturels date de 1972. Cette loi a d'abord été conçue afin de normaliser le travail des archéologues. Rappelons qu'à l'époque de nombreux amateurs sillonnaient la province à la recherche d'artefacts, autochtones ou eurocanadiens, et que leurs méthodes de travail étaient loin de répondre aux exigences de cette profession alors en émergence. Cette loi contenait également divers articles susceptibles d'influencer, à des degrés divers, le travail d'un promoteur.

Article

40. Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai.

41. Quiconque, à l'occasion de travaux d'excavation ou de construction entrepris pour des fins autres qu'archéologiques, découvre un bien ou un site archéologique doit en informer le ministre sans délai. Ce dernier peut, afin de permettre l'examen des lieux par des experts, ordonner la suspension, pour une période n'excédant pas quinze jours, de toute excavation ou de toute construction de nature à compromettre l'intégrité du bien ou du site découvert.

42. Lorsque la découverte visée dans l'article 41 révèle des biens qui auraient fait l'objet d'un classement s'ils avaient été découverts avant le début des travaux, le gouvernement peut, sur la recommandation du ministre qui prend l'avis de la Commission :

- a) ordonner le maintien de la suspension des travaux jusqu'à l'expiration de trente jours à compter de la date de suspension;*

- b) *permettre d'effectuer les fouilles nécessaires au dégagement du bien ou du site découvert;*
- c) *ordonner toute modification qu'il juge nécessaire aux plans des travaux d'excavation ou de construction de manière à assurer l'intégrité ou la mise en valeur du bien ou du site découvert.*

La Loi sur les Biens culturels a depuis été modifiée à plusieurs reprises. Toutefois, les articles touchant les promoteurs sont demeurés à peu près les mêmes. Cette situation n'est pas sans créer quelques problèmes. Dans les années 1970, il était relativement aisé à une fonction publique abondante de prendre en considération les plus grands projets de développement affectant le territoire public. Depuis, les ressources archéologiques au sein du ministère de la Culture et des Communications ont grandement diminué, tandis que le rythme de développement s'est nettement accéléré.

Les promoteurs, laissés à eux-mêmes, ne sont pas toujours en mesure d'identifier la présence d'un site archéologique, et les experts dont parle la loi sont rarement sur place quand développement il y a. C'est ainsi que les promoteurs doivent, de leur propre initiative, entreprendre les démarches nécessaires afin de s'assurer de bien répondre aux directives de la Loi sur les Biens culturels, au guide de production des études de potentiel (Samson 1984) ou encore aux clauses environnementales normatives émises par Hydro-Québec (anciennement le code de l'environnement d'Hydro-Québec). À cet égard, le code de l'environnement d'Hydro-Québec s'appuie sur la Loi sur les Biens culturels, bien qu'il soit plus spécifique en regard de l'évaluation du potentiel archéologique et des mesures d'atténuation.

C'est dans cette optique qu'a été mise au point une procédure archéologique qui s'intègre dans le processus général des études d'impact sur l'environnement. Le promoteur doit d'abord s'assurer que le territoire visé présente, ou non, un potentiel archéologique, c'est là le but de l'étude de potentiel archéologique. Puis, si potentiel il y a, il doit veiller à ce que ce dernier soit vérifié au terrain préalablement à tout aménagement. Cette étape permet de confirmer ou non la présence de biens archéologiques sur le terrain visé. Si aucun site archéologique n'est trouvé, le promoteur peut alors procéder sans crainte de violer la loi. Si, au contraire, des sites archéologiques sont trouvés, le promoteur peut décider, soit de les fouiller, ce qui, de fait, enlève la contrainte ou encore de les éviter en développant des secteurs qui ne contiennent pas de site archéologique. Il doit alors démontrer qu'il prend les mesures nécessaires afin de protéger ces sites lors de la construction et au cours de l'usage futur des lieux.

2.0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES

L'étude de potentiel archéologique couvre autant l'occupation amérindienne qu'europpéenne ou eurocanadienne. Par conséquent des méthodes distinctes, mais parfois complémentaires, sont utilisées. En effet, aucun paramètre spécifique ne permet de supposer la présence d'un site préhistorique à un endroit précis alors que, dans le cas des occupations historiques, divers documents localisent, parfois assez précisément, les établissements de cette période.

2.1 L'occupation amérindienne

L'acquisition des connaissances

L'étude de potentiel archéologique relative à une présence amérindienne, historique et préhistorique, prend en considération les données relatives à la présence connue de sites archéologiques dans la région du projet à l'étude, de même que la nature connue du patrimoine historique autochtone. Ces données sont obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec, le répertoire québécois des études de potentiel archéologique, ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région.

L'analyse des données

La méthode du découpage écologique du Québec méridional est utilisée pour procéder à l'analyse des données obtenues concernant l'occupation humaine amérindienne historique et préhistorique et pour établir des corrélations entre les lieux occupés par les Amérindiens et divers paramètres biophysiques qui qualifient le milieu physique de la zone d'étude. Cette méthode permet de définir selon des termes communs les unités de paysage occupées par des sites archéologiques et celles qui n'ont pas d'occupations humaines actuellement connues. Les critères pour déterminer les zones de potentiel archéologique relèvent donc de données réelles et vérifiables.

Le découpage écologique repose en effet sur les variables les plus stables et les plus permanentes du paysage. Ces variables correspondent à la géologie, au relief, à l'altitude, à

la nature et à l'épaisseur des dépôts de surface, ainsi qu'à l'hydrographie. Cela dit, un des buts recherchés par l'archéologie consiste à identifier la plus grande variabilité possible de sites, et cette variabilité s'exprime parfois par l'usage des milieux les plus diversifiés. En ce sens, la cartographie écologique comporte suffisamment de détails pour composer avec cette exigence.

Par ailleurs, les données de l'environnement doivent également être intégrées dans l'approche en utilisant les cartes géologiques, géomorphologiques, écologiques et la documentation disponible. Ces données doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation du milieu depuis la déglaciation, particulièrement au niveau des anciennes formes et composantes du paysage.

Les unités de paysage régional constituent un premier morcellement de la province basé sur les facteurs permanents du milieu. Ces unités se caractérisent par leur uniformité, c'est dire « que le paysage observé en un point donné se répète dans les autres portions de l'unité de paysage ». Ce sont ces unités qui sont retenues afin de colliger les données environnementales relatives à l'emplacement des sites archéologiques.

Chacune de ces unités de paysage régional se compose d'un arrangement spécifique de districts écologiques. Le district écologique est relativement homogène. En raison d'une superficie plus réduite que l'unité de paysage, cette subdivision sert de base à l'évaluation du potentiel archéologique local.

L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne

L'unité de paysage régional est donc retenue comme territoire de base à partir duquel est prélevée la base de données utilisée afin d'évaluer le potentiel archéologique de la zone à l'étude. Ce dernier repose donc sur des critères de localisation de sites qui occupent un environnement similaire à celui à l'étude. Le district écologique, qui correspond à une subdivision de l'unité de paysage régional, est retenu comme une aire naturelle qui sert de base à l'évaluation du potentiel.

Comme on retrouve une certaine variabilité environnementale à l'intérieur des districts, le potentiel archéologique de ces derniers est pondéré, sur une base corrélative, en fonction des paramètres biophysiques établis comme présentant ou ne présentant pas de potentiel archéologique.

Les éléments suivants sont retenus afin de caractériser chacun des sites connus à l'intérieur de l'unité de paysage régional : code Borden; municipalité; feuillet cartographique; latitude; longitude; altitude; localisation géographique; bassin hydrographique; identité culturelle; fonction; district écologique; distance fleuve; distance eau; type de sol.

Par ailleurs, lorsque vient le temps d'évaluer le potentiel archéologique d'une région, il importe d'y considérer l'état d'avancement de la recherche. Il est possible que certains types de milieu aient été négligés au cours des ans par les archéologues pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, il importe de s'assurer que toute la variabilité écologique d'une région a été inventoriée avant de statuer sur le potentiel archéologique de ces milieux. À cette fin, diverses zones de potentiel archéologique qui pourraient ne pas correspondre à des critères de potentiel préalablement établis, pourraient aussi être sélectionnées aux fins de vérification et pour améliorer itérativement la grille de critères.

La détermination du potentiel d'occupation amérindienne à l'époque historique tient également compte de l'approche décrite auparavant. Toutefois, comme les modes de vie traditionnels des autochtones ont été modifiés par la présence européenne ou eurocanadienne, il importe également de tenir compte, pour cette période, des données de sources historiques, récits des voyageurs, cartes anciennes, etc. À ce moment-là, l'évaluation du potentiel d'occupation amérindienne historique se rapproche de la méthode utilisée afin d'évaluer le potentiel d'occupation européenne ou eurocanadienne.

2.2 L'occupation européenne et eurocanadienne

La méthode se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans historiques. L'étude vise d'abord à identifier les ensembles archéologiques connus et potentiels pouvant être présents sur le territoire étudié, puis à les évaluer en termes d'importance historique et de qualité de conservation. Des recommandations sont émises afin de planifier ou non une intervention archéologique avant les travaux d'excavation. À cet effet, les trois étapes suivantes sont considérées :

L'acquisition des connaissances

Cette première étape de travail concerne l'acquisition des connaissances du secteur étudié. Elle comprend la cueillette des informations relatives au patrimoine en général, dans le but d'avoir une bonne compréhension du secteur étudié et ainsi définir les caractéristiques

propres du territoire. Les principales sources documentaires utilisées pour l'acquisition des données et l'analyse sont les monographies, les études spécialisées en histoire et en patrimoine, l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), le répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA), les études spécialisées en archéologie, les cartes anciennes, les atlas, les plans d'assurances et d'arpentage, les photographies aériennes et l'iconographie ancienne. Les sites archéologiques connus seront pris en considération de même que les principales perturbations du sous-sol.

L'analyse des données

L'examen et l'analyse des cartes anciennes constituent une étape importante dans le processus de l'étude. Tous les éléments qui constituent le patrimoine viaire et le patrimoine bâti et qui apparaissent sur les cartes doivent être pris en considération. Les éléments semblables, mais chronologiquement distincts, qui se répètent d'une carte ancienne à une autre, représentent des secteurs de l'évolution de l'occupation polyphasée de la zone d'étude. Ces secteurs qui ont été occupés au fil des ans sont souvent considérés comme des secteurs de potentiel archéologique historique fort et l'occupation historique peut parfois traverser plusieurs siècles. Les bâtiments isolés et les secteurs de regroupement de bâtiments autorisent aussi l'identification des zones de potentiel. Les secteurs de regroupement permettent en plus de constater l'évolution d'un secteur et les répercussions qu'ont eues les aménagements récents sur les plus anciens établissements.

Les éléments contenus dans les plans historiques sont analysés et évalués. Le potentiel archéologique correspond à la forte probabilité que des vestiges ou sols archéologiques soient encore en place. Les zones à potentiel peuvent aller au-delà des limites des éléments bâtis, car ils doivent prendre en considération l'espace entourant ces éléments, soit par exemple des jardins, des cours, des latrines, des bâtiments secondaires, des niveaux d'occupation, des dépôts d'artefacts, etc.

L'identification du potentiel archéologique d'occupation européenne et eurocanadienne

C'est à la suite de l'étude historique que s'effectue la détermination du potentiel archéologique historique qui consiste alors à cartographier et à décrire les éléments identifiés dans la zone à l'étude

3.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

Il ne s'agit pas ici de décrire exhaustivement le milieu environnemental du secteur à l'étude, mais bien de s'en tenir aux paramètres susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation humaine.

3.1 Principales caractéristiques de paysage actuel

En ce qui concerne le socle rocheux, toute la zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur du domaine géologique des Appalaches. L'assise, d'origine cambrienne et ordovicienne, date de 525 à 448 millions d'années. Cette assise se compose principalement de grès, parfois quartzitique, de chert et de calcaire (Tremblay et Bourque 1991). Il a été démontré que ces formations sont susceptibles de livrer des matériaux lithiques recherchés par les Amérindiens pour la confection de leurs outils de pierre. En effet, certaines des formations composant le domaine des Appalaches, plus particulièrement celle de Des Landes, qui s'étend de Sainte-Anne-des-Monts jusqu'au parc Forillon, ont été exploitées à l'époque préhistorique (Marquis 1994, Chalifoux 1999).

La zone à l'étude se compose de deux ensembles géomorphologiques particuliers, la plaine côtière et le piémont appalachien adjacent. Ce dernier est surtout composé de monts, les dépôts meubles témoignent principalement de la dernière déglaciation. En effet, les tills dominant dans les talwegs, c'est-à-dire entre les sommets des monts laissés à nu par le passage du glacier. De leur côté, les pentes de ces monts sont souvent recouvertes par des matériaux d'altération et par des colluvions. Dans le secteur de la plaine laurentienne, qui occupe une bande côtière d'une largeur variant entre quelques centaines de mètres et plusieurs kilomètres, ce sont plutôt les dépôts fluvioglaciaires, marins et fluviaux qui prédominent (figure 3). Là, les sédiments font foi du retrait graduel de la mer puisqu'elles sont souvent formées en paléoterrasses, dont certaines culminent jusqu'à 160 m au-dessus du niveau moyen actuel de la mer (NMM). Les sols se sont graduellement développés en podzol dans les collines, là où la forêt coniférienne a préséance, où en brunisol, près du fleuve où se concentrent les feuillus.

Bien qu'un peu d'agriculture puisse être effectué de nos jours, il est fort peu probable que les Amérindiens aient pu en faire autant compte tenu du climat local et du type d'agriculture qu'ils pratiquaient. D'ailleurs, aucune mention historique ne témoigne d'une telle activité dans la région. Cela dit, la plupart des paléoterrasses et replats de la région apparaissent bien drainés, ce qui revient à dire que les Amérindiens avaient à leur

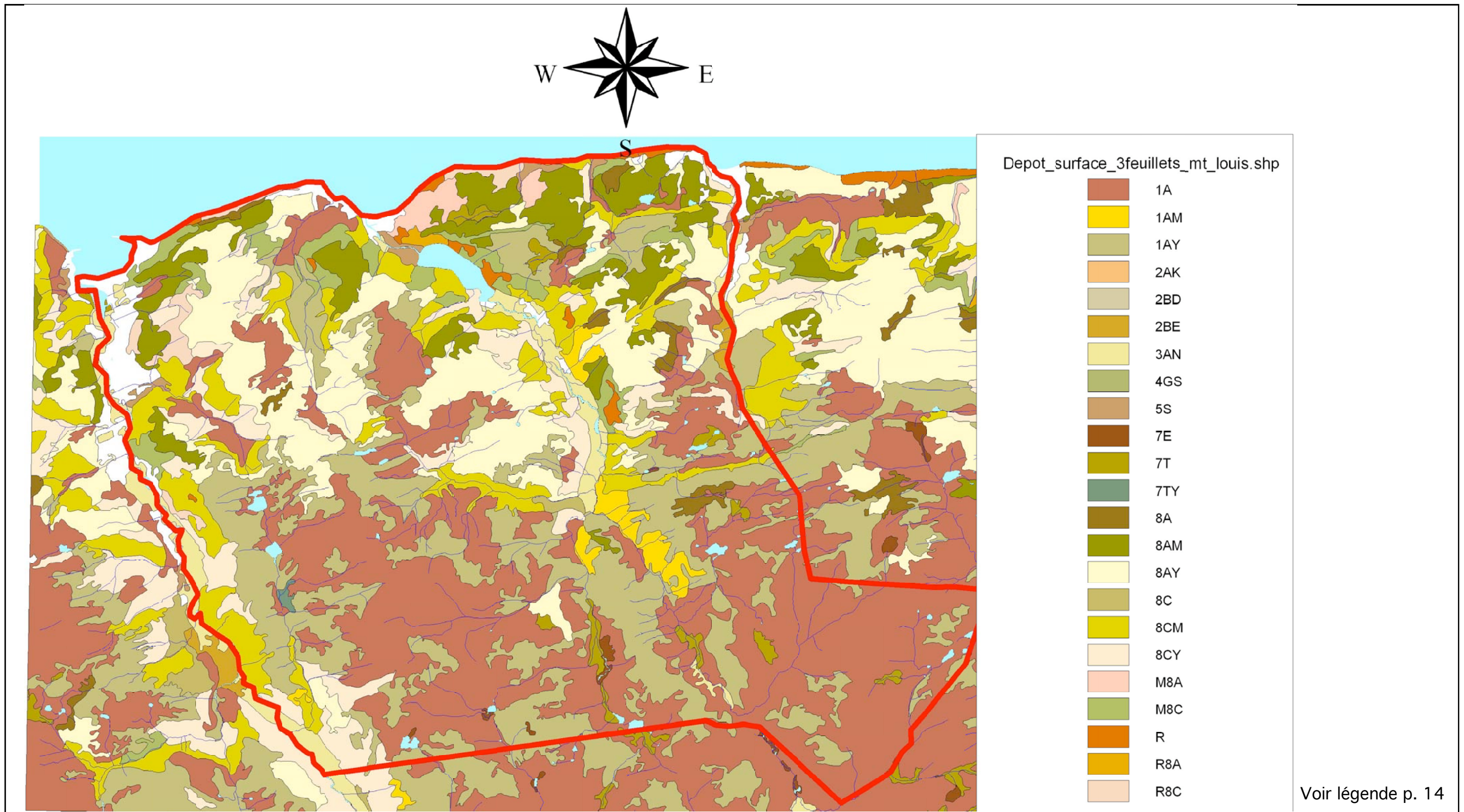


Figure 3 Dépôts meubles composant le projet éolien de Mont-Louis (SNC-Lavalin inc.2006)

Voir légende p. 14

disposition de vastes surfaces habitables le long de la plaine côtière, alors que les terrains plats étaient plus rares dans les collines environnantes.

La zone à l'étude s'inscrit à l'intérieur d'une vaste aire de végétation qui s'étend de l'Abitibi jusqu'à la pointe de Gaspé. Cette région est caractérisée par un domaine climatique de type boréal qui conditionne en partie la végétation. Celle-ci se compose principalement d'une sapinière à bouleau blanc qui tend à se développer « en altitude, dans un relief accidenté, sur des tills ou des dépôts fluvio-glaciaires » (Richard 1987 : 70). Plus près du fleuve, dans les enclaves protégées se développe, à l'occasion, une érablière à bouleau blanc. Ainsi, au point de vue de la végétation, le secteur à l'étude se présente sous la forme d'une mosaïque régionale qui offre une vaste gamme de ressources végétales, des feuillus près du fleuve jusqu'aux arbustes chétifs à proximité des sommets dénudés, en passant par une abondance de petits fruits (bleuets, fraises, gadelles, etc.). La richesse de la forêt locale permettra le développement d'une industrie forestière dès le début du XIX^e siècle, toutefois cette industrie ne deviendra dominante qu'au XX^e siècle.

En matière d'hydrographie, le secteur à l'étude comprend quelques rivières, notamment celles de Mont-Louis et de L'Anse-Pleureuse, qui drainent le massif appalachien. Ces dernières, principalement celle de Mont-Louis, pénètrent profondément dans l'hinterland gaspésien constituant ainsi une voie d'accès privilégié aux ressources de l'intérieur.

La Gaspésie est surtout reconnue pour la richesse de ses eaux côtières à l'origine du peuplement eurocanadien de la région. On ne peut toutefois négliger la richesse des forêts intérieures où abondent les cervidés, ainsi que les petits et moyens mammifères.

Maintenant, en ce qui concerne le découpage écologique, la présentation des caractéristiques de l'unité de paysage régional et des districts écologiques, auquel se superpose le projet éolien de Mont-Louis, permet de résumer les caractéristiques environnementales de la région. Ainsi, ce projet s'inscrit dans l'unité de paysage de Mont-Louis-Gaspé :

« L'unité de paysage régional Mont-Louis et Gaspé représente une zone de transition entre le golfe du Saint-Laurent et les hauteurs du massif gaspésien. Elle est caractérisée par une altitude moyenne inférieure à celle des unités situées plus au sud. La distribution de la végétation est fortement conditionnée par le relief et correspond au domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune. ... Le relief est composé de monts et de hautes collines aux sommets généralement tabulaires. Il est entaillé de profondes vallées transversales et comprends d'importants escarpements rocheux plongeant dans le golfe du Saint-Laurent. Les dépôts de pente

et d'altération occupent près de 50 % de la superficie de l'unité. Dans la partie est, moins accidentée, on trouve une plus forte proportion de till épais » (Robitaille et Saucier 1998 : 122).

À l'intérieur de cette unité de paysage, le projet éolien de Mont-Louis s'insère entièrement dans le district écologique 74 W006 (Monts de la rivière Mont-Louis, figure 4). Le tableau 1 synthétise les principales composantes de ce district.

Tableau 1 Principales composantes des districts écologiques touchés

74 W006	Superficie (km ²)	Dépôts de surface %										Eau (%)	Autres (%)	Altitude Moyenne	Amplitude moyenne	
		1A	1AR	R	2	3	4	5	6	7	8					
	208	14	15	16	1	8		1				43		1	339	384

Glaciaire

-Till indifférencié épais (> 1 m d'épaisseur moyenne)	1A
-Till indifférencié mince (épaisseur : 25 cm à 1 m)	1AR
Affleurements rocheux < 25 cm de matériel meuble	R
Fluvio-glaciaires	2
Fluviatiles	3
Plaine lacustre	4
Marins	5
Littoraux marins	6
Organiques	7
De pentes et d'altérations	8

3.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 18 000 ans, plus d'un kilomètre de glace recouvrait toute la province. Un réchauffement global du climat permit la fonte graduelle de ce glacier et c'est ainsi que vers 12 000 ans AA les rives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et d'une partie de la Basse-Côte-Nord furent libérées de leur gangue. Pendant ce temps, le glacier subsistait un peu plus longtemps dans la région de Québec. En fait, un verrou glaciaire y a perduré pendant quelque temps empêchant les eaux salées de la mer Goldthwait de se mêler aux eaux douces du lac Vermont/Candona, un immense lac qui s'étendait de la région de Québec jusqu'au lac Champlain et au lac Ontario (Fulton et Andrews 1987).

La fonte continue du glacier permit le dégagement du « goulot de Québec », s'ensuivit la vidange du lac Vermont/Candona, une courte période où eaux douces et eaux salées se sont mariées à la hauteur de Québec. Cette masse d'eau douce glaciaire, en amont de Québec, a

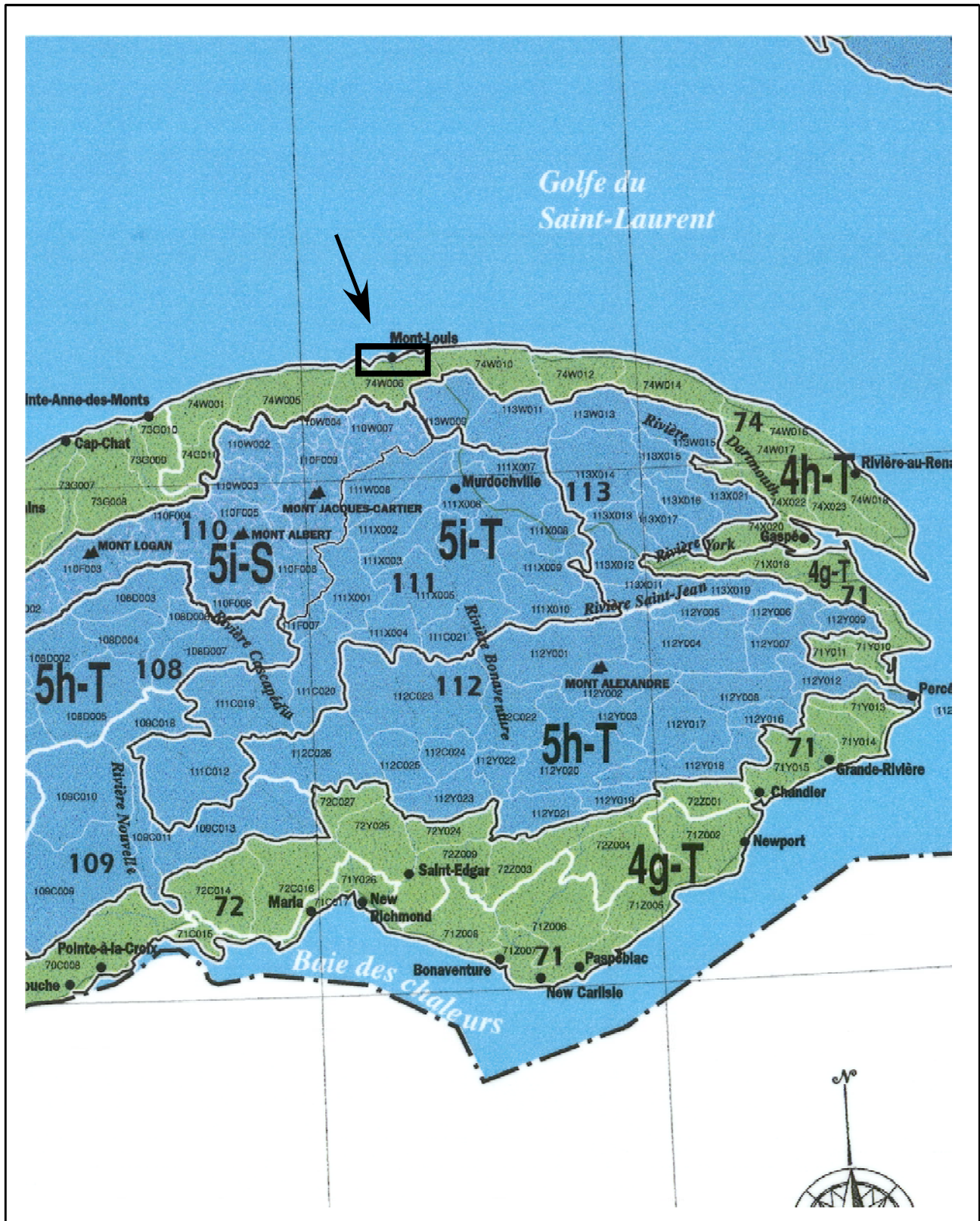


Figure 4 Localisation du projet éolien de Mont-Louis dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé et dans le district écologique 74 W006 (Robitaille et Saucier 1998)

immédiatement été remplacée par de l'eau salée, et ce, jusqu'à la hauteur de Hull, la mer de Champlain. À cette époque, soit vers 11 000 - 10 500 ans AA, le littoral du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie est libre de glace, mais il en va tout autrement de l'hinterland où persiste encore les glaciers. Vers 10 000 ans AA, le littoral du Bas-Saint-Laurent et une bonne partie de l'hinterland sont bien dégagés, tandis que tout l'intérieur de la Gaspésie est encore englacé. Ce n'est que vers 9500-9000 ans AA que l'hinterland gaspésien sera enfin dégagé de sa gangue.

Croulant sous le poids des glaciers, la croûte terrestre s'est enfoncée de plusieurs dizaines de mètres. C'est un creux que les mers anciennes, gonflées qu'elles étaient par l'apport en eau provenant de la fonte des glaciers, ont rapidement comblé. Débarrassée du poids des glaciers, la croûte terrestre s'est relevée, refoulant les eaux marines. Il est actuellement considéré que les plus anciennes terrasses, qui témoignent de la présence de ces mers anciennes, culminent à environ 160-180 m de plus que le niveau actuel moyen de la mer (NMM) et qu'elles datent d'environ 12 000 ans AA.

Au cours des deux premiers millénaires, soit de 12 000 à 10 000 ans AA, le continent s'est redressé très rapidement, de l'ordre de six mètres par siècle. Puis, vers 10 000 ans AA, ce taux de redressement a fléchi passant plutôt à ,04 mètres par siècle.

Pendant ce temps, la toundra herbeuse qui colonisait déjà, depuis 10 500 ans AA, les régions émergées du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, sera remplacée par une pessière à cladines vers 9500 ans AA. La végétation actuelle, la sapinière à bouleau blanc, est en place depuis environ 8000 ans AA (Richard 1985).

Il a d'abord été constaté que la zone à l'étude se compose de multiples aires d'accueil assez propices à une exploitation humaine régulière (terrasses en bordure de rivières, du fleuve ou de la mer, présence de nombreux cours d'eau, dont certains permettent l'exploration de l'hinterland, une faune, tant maritime que terrestre, et une flore diversifiée et abondante). Puis, une courte revue des principales phases d'évolution de la région depuis la dernière déglaciation a permis de constater que celle-ci est habitable depuis environ 10 500 ans AA, bien qu'à cette époque le climat devait être encore rigoureux et que la végétation demeurait peu développée. Par contre, à partir de 10 000 – 9500 ans AA, plus rien n'empêche la région d'être fréquentée.

4.0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE

4.1 La chronologie de l'occupation amérindienne

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie ou d'un type particulier d'outils, par la technologie et par des activités socioéconomiques, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité.

4.1.1 La période paléoindienne (12 500 à 8000 ans AA)

Au début de cette période, tandis que les glaciers recouvrent encore une grande partie du Canada, les premiers groupes d'autochtones franchissent le détroit de Béring, alors émergé à cause de la régression marine, et ils s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte du glacier dégagera un corridor reliant l'Alaska au centre des États-Unis. Ce corridor sera emprunté par certains groupes pour s'enfoncer loin au centre de l'Amérique. Pendant ce temps, d'autres ont possiblement longé, en utilisant certaines formes d'embarcations, les côtes, pour aboutir en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain.

Vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléoindiens, occupent tout le sud des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléoindiens les occupent. C'est ainsi qu'on les retrouve en Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 500 à 10 000 ans AA.

Il semble que ces premiers colonisateurs pratiquaient un vaste nomadisme, ne demeurant que très peu de temps à chaque endroit. Un nouveau territoire s'ouvrait pour eux, un territoire non habité, inconnu, dont toutes les ressources demeuraient à être découvertes. La base économique de ces gens reposait sur une exploitation intensive des grands mammifères terrestres, mais ils ont aussi exploité l'ensemble des autres ressources. Avec le temps, l'exploitation des ressources de la mer semble avoir occupé une place de plus en plus importante dans leur mode de vie.

Ces Amérindiens utilisaient des matières premières lithiques très fines, comme des cherts, pour la confection de leurs outils en pierre. Ils paraissent avoir attaché une grande

importance à ces types de pierres, puisqu'ils les utiliseront souvent quelques soient les lieux fréquentés.

Le Palé Indien ancien (11 500 à 9500 ans AA)

Au lac Mégantic, des Amérindiens du Palé Indien ancien se sont installés sur une pointe de terre, composée de matériaux fins, séparant deux lacs (Chapdelaine 2004). Ce site a livré des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Palé Indien ancien (Michaud-Neponset/Parkhill, environ 10 200 ans AA). Les interprétations préliminaires relient ce site archéologique à d'autres localisés au Maine. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre, en franchissant les cols appalachiens.

Un autre site, cette fois situé dans la région de Québec, a été apparenté à une des phases ultimes du Palé Indien ancien (Crowfield, environ 10 000 à 9500 ans AA, Pintal 2002). Les reconstitutions paléoenvironnementales suggèrent que cette occupation a eu lieu alors que la butte rocheuse sur laquelle elle se trouve formait une des îles d'un archipel positionné à l'embouchure la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires ont permis d'associer ce site archéologique à un autre découvert au Vermont, près de la baie Missisquoi, à moins de 15 km de la frontière québécoise. Sur la base de cette association, il a été proposé que ces Amérindiens fréquentaient les rivages de la mer Champlain et que c'est par cette voie maritime qu'ils ont abouti dans la région de Québec (Pintal 2004).

Les archéologues œuvrant en Nouvelle-Angleterre et en Ontario ont constaté que les sites paléindiens anciens étaient presque toujours découverts dans des secteurs sableux, à proximité de cours d'eau et surtout, d'un marécage (Spiess et Wilson 1987). Des sites de cette période ont été trouvés près de la mer et des grands fleuves, le long des principales rivières et de leurs affluents, ainsi que sur les rives de lacs relativement vastes, notamment dans les Appalaches.

Le Palé Indien récent (10 000 à 8000 ans AA)

En ce qui concerne le Palé Indien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec. Qui plus est, il semble que plusieurs cultures archéologiques soient présentes à cette époque, ce qui suggère une certaine diversité culturelle. Ainsi, de nombreux sites indiquent la présence

de groupes produisant des pièces lancéolées à retouches parallèles convergentes (Plano). Ces sites se distribuent plus particulièrement en Outaouais (Wright 1982), dans la région de Québec (Laliberté 1992; Pintal à paraître), mais surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chapdelaine 1994; Lasalle et Chapdelaine 1990, Pintal 2006). Il semble donc qu'à cette époque les Amérindiens fréquentaient régulièrement les rives des mers Champlain et Goldthwait. Des liens sont possibles avec des assemblages similaires découverts dans le Nord-Est des États-Unis et dans l'est ontarien. D'autres groupes, cette fois associés à des cultures identifiées en Ontario, comme les cultures Holcombe et Lakehead Plano, ont été identifiés dans la région de Québec (Pintal 2004).

Les données relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents soulignent que les rives du fleuve étaient plus particulièrement recherchées, et plus particulièrement les enclaves marines créées par les mers anciennes. Peu de données permettent de particulariser les lieux d'établissement situés à l'intérieur des terres, il est considéré, pour l'instant, que les critères de potentiel utilisés pour le Paléoindien ancien s'appliquent au Paléoindien récent.

4.1.2 La période archaïque (9 500 ans AA à 3000 ans AA)

Le concept d'Archaïque couvre une période si vaste (9 500 à 3000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y soit associée. D'ailleurs, la multitude et la variabilité des assemblages matériels que l'on associe à cette période témoignent de multiples trajets culturels. C'est pourquoi les archéologues subdivisent habituellement l'Archaïque en trois épisodes : ancien (9 500 à 8000 ans AA), moyen (8000 à 6000 ans AA) et récent (6000 à 3000 ans AA).

Au cours de l'Archaïque, les Amérindiens vont s'adapter à des conditions climatiques qui se transforment continuellement. De plus en plus chaud jusque vers 6000-5000 ans AA, le climat se refroidit légèrement par la suite. Avec la fonte du glacier qui se poursuit jusque vers 6000 ans AA et qui ouvre de nouvelles régions, les populations coloniseront des territoires de plus en plus vastes et vers 3500 ans AA le Québec aura été en grande partie exploré.

Parallèlement à cette adaptation, un processus d'identification culturelle semble s'installer. Ainsi, on observe, au fil des siècles et des millénaires, que des groupes spécifiques

exploitent des environnements de plus en plus particuliers. On parle d'un Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, d'un Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent et d'un Archaïque du Bouclier dans le Subarctique.

En général, les sites archéologiques de ces diverses traditions culturelles se retrouvent dans les environnements suivants : le long du fleuve Saint-Laurent, à proximité de source d'eau douce; le long des voies majeures de circulation, comme les grandes rivières; et aussi le long des voies secondaires, les rivières plus petites, tributaires des premières. Les sites sont également abondants à proximité des vastes plans d'eau, comme les lacs.

L'Archaïque ancien (9 500 à 8 000 ans AA)

Alors que les données relatives à l'occupation paléoindienne récente s'accumulent au Québec, celles relatives à l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période. Jusqu'à tout récemment, les archéologues américains du Nord-Est éprouaient les mêmes difficultés que leurs confrères du Québec. Toutefois, l'identification d'une nouvelle tradition culturelle, l'Archaïque du Maine, a permis de préciser la nature des occupations amérindiennes de l'Archaïque ancien (Robinson 1992). Cette tradition se base, entre autres sur le recours à une industrie du quartz qui produit de nombreux outils unifaciaux et de rares outils bifaciaux. Dans les États du Nord-Est américain, les sépultures individuelles sont relativement abondantes et elles s'accompagnent d'un nombre élevé d'offrandes qui se présentent sous la forme d'outils polis.

Au cours des dernières années, quelques sites archaïques ont pu être datés de l'intervalle 9 500 à 8000 ans AA au Québec. Ces derniers sont principalement localisés dans la région de Québec (Laliberté 1992, Pintal 2003) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Ces sites offrent certaines similitudes avec la tradition technologique sous-jacente à la définition de l'Archaïque du Maine (usage abondant du quartz, prédominance des outils unifaciaux, notamment des petits grattoirs). Toutefois, au Québec, les sépultures demeurent, tout comme la pierre polie, par contre les assemblages de cette période semblent livrer davantage d'outils bifaciaux (Pintal 2000; à paraître). Tout comme pour le Paléoindien récent, une autre culture archéologique a été reconnue dans la région de Québec, elle s'apparente à une culture identifiée en Ontario, le Nettling (Pintal 2005). Celle-ci se distingue de la précédente par l'usage du chert au détriment du Quartz

En ce qui concerne plus spécifiquement le secteur à l'étude, peu de sites ont été fouillés et aucun n'a pu être daté par la méthode du 14C. Les seules synthèses disponibles reposent sur des données recueillies dans les années 1970 et 1980 (Benmouyal 1987, Dumais 1988). Depuis ce temps, peu de nouvelles données ont été acquises.

Quelques découvertes suggèrent la présence d'assemblages anciens pouvant dater de cette période (Dumais 1988, Pintal 2006). Dans la seule synthèse disponible pour la Gaspésie, la période archaïque est divisée en deux épisodes, l'ancien et le récent. Au cours de celles-ci, les populations humaines se seraient davantage orientées vers une exploitation des ressources maritimes. Pour Benmouyal, les groupes de l'Archaïque ancien et récent se différencient particulièrement au niveau de la technologie lithique utilisée. L'assemblage lithique des groupes de l'Archaïque ancien ressemble beaucoup à celui de leurs prédécesseurs paléindiens, en termes de matières utilisées et de diversité fonctionnelle des outils. La forme de certaines classes d'objets et les techniques de fabrication sont cependant différentes : pointes de projectiles qui ne sont plus taillées par pression et aux formes plus diversifiées, nouvelles formes d'outils taillées sur éclat, etc. Une plus grande variété de matières premières lithiques, comprenant probablement des matériaux exogènes (indices de l'accroissement des contacts économiques et culturels avec les régions avoisinantes), caractérise l'Archaïque récent. Les pointes de projectiles sont taillées plus grossièrement qu'avant et sont soit à pédoncule, soit de forme bipointée ou ovale. Les bifaces sont toujours populaires et les outils taillés sur éclats sont désormais plus courants (Desjardins et Frenette 1999 : 65).

Les sites archaïques connus en Gaspésie occupent des environnements similaires aux sites paléindiens, bien que leur altitude soit moins élevée. Généralement, ces sites se trouvent près du fleuve, à l'embouchure de rivières. Les rares restes fauniques découverts dans ces sites anciens témoignent d'une économie mixte, basée sur l'exploitation des ressources du littoral, autant maritime que terrestre.

L'archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA)

Les données relatives à l'Archaïque moyen sont à peu près inexistantes au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. De ce fait, elles se confondent avec celles de la période précédente. Dans le cadre de cette étude, il est considéré que la région est toujours occupée sur des bases similaires à celles qui prévalaient auparavant. Comme les mers anciennes se retirent toujours, ces sites devraient être associés à des niveaux de terrasse inférieure à ceux

occupés auparavant. Toutefois, il est fort probable que l'hinterland, soit occupé sur une base plus régulière.

L'Archaïque récent (6000 à 3000 ans AA)

Au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, cette période est à peine mieux connue que la précédente. Il semble que les Amérindiens utilisent toujours les cherts locaux, bien qu'ils produisent alors des outils différents. En Gaspésie, il est encore difficile, sur la base des données disponibles d'associer les sites connus aux traditions définies pour le Nord-Est américain.

Autant au cours du Paléoindien que durant les premières phases de l'Archaïque, il est considéré que les Amérindiens sont d'abord et avant tout des chasseurs-cueilleurs-pêcheurs qui se déplacent régulièrement sur un territoire plus ou moins bien défini selon les périodes. L'exploitation des principales ressources biologiques est de mise bien que l'on ne néglige aucune espèce comestible. L'absence de pression démographique et le caractère relativement embryonnaire des relations sociales ne justifient aucunement une exploitation plus intensive d'une ressource particulière qui pourrait être plus abondante sur un territoire donné. À partir de l'Archaïque récent, et ce surtout pour la partie sud du Québec, il est considéré que les Amérindiens prélèvent davantage de ressources de leur territoire de prédilection, et parmi celles-ci le poisson apparaît particulièrement prisé. Cette tendance serait annonciatrice du nouveau mode de vie économique qui prévalera au cours de la prochaine période.

4.1.3 La période sylvicole (3000 ans AA à environ 1534 ans AD)

La période sylvicole correspond à l'introduction de la céramique dans la culture matérielle des Amérindiens. Elle coïncide également avec une phase de croissance démographique qui culminera au XVI^e siècle, date de l'arrivée des Européens en Amérique. Si, auparavant, les conditions environnementales pouvaient influencer davantage le système socioéconomique des autochtones, à partir de maintenant les relations sociopolitiques prendront le dessus. En effet, le territoire québécois étant maintenant entièrement occupé, à tout le moins fréquenté sur une base régulière, les déplacements et les échanges s'inscrivent à l'intérieur d'un réseau d'affinités et de rapports sociaux qui lentement mèneront à la définition du territoire des Premières Nations actuelles.

Le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA)

Au cours du Sylvicole ancien, la céramique joue un rôle secondaire et les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. On a déjà remarqué que les ressources aquatiques, surtout les poissons, semblent occuper une place grandissante dans la diète amérindienne (Clermont et Cossette 1991). La céramique n'est pas toujours présente dans les assemblages, mais, lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, un col droit ou légèrement évasé, et sont très rarement décorés. Les matières premières lithiques utilisées pour la confection des outils sont souvent exotiques, reliquat probable du vaste réseau d'échanges qui semble avoir été mis en place au cours de la période antérieure.

Le système de mobilité territoriale, qui auparavant comprenait de nombreux déplacements sur un territoire somme toute assez vaste, fera graduellement place à une mobilité plus réduite. Les Amérindiens ne s'installent pas encore à demeure en certains endroits, mais ils les fréquentent plus souvent. Ce sont là des signes d'une mise en place d'une exploitation de plus en plus intensive d'un territoire en réponse à l'augmentation de la démographie et des rapports territoriaux plus étroits établis par certaines familles.

Ce qui caractérise surtout cette période, c'est l'épisode Meadowood, un épisode culturel qui se caractérise, entre autres, par un culte funéraire élaboré et la production quasi industrielle de lames foliacées en pierre taillée. Cet épisode a d'abord été défini dans l'État de New York, mais de nombreuses manifestations ont par la suite été trouvées en Ontario, dans le sud du Québec et dans la région de la ville de Québec.

Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA)

Au cours du Sylvicole moyen, on note l'émergence d'une certaine forme de sédentarité basée sur une exploitation de plus en plus spécialisée des ressources aquatiques. Les sites sont plus abondants et les habitations plus vastes, indices d'une exploitation saisonnière récurrente des ressources locales. Cette relative sédentarité génère un usage plus diversifié des ressources locales, d'où la possibilité de découvrir des sites archéologiques dans des environnements de plus en plus variés.

La céramique, maintenant abondante surtout en Estrie, se présente sous la forme de vases ayant une forme plus globulaire, un col un peu plus étroit et un bord souvent marqué d'un

parement. Les décorations sont parfois abondantes, baroques même. Les fabricants d'outils ont toujours recours aux matières premières lithiques locales, mais aussi à d'autres plus exogènes. Un site de cette période a été localisé à Cap-Chat (Barré 1975).

Le Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 1534 AD)

Avec le Sylvicole récent, on constate que la relative sédentarité notée au cours de la période précédente s'accroît, il est maintenant permis de croire que certains lieux, surtout le long du fleuve, sont occupés pendant de nombreux mois. La céramique, très abondante, se présente maintenant sous une forme globulaire, un col étranglé et un bord la plupart du temps marqué d'un parement. Les décorations sont souvent restreintes au bord. Les fabricants d'outils ont surtout recours à des cherts appalachiens, dont l'origine exacte reste à définir.

À cette époque, les groupes amérindiens s'apparentent aux Premières Nations décrites par les Européens. De vastes circuits de circulation et d'échanges ont été tracés à travers tout le continent et la plupart des régions sont habitées à tout le moins fréquentées.

Pour Benmouyal, la tradition archaïque récente recouvre ce que les archéologues du Nord-est appellent plutôt le Sylvicole. Il est considéré que le mode de vie de ces Amérindiens se rapproche de celui des Micmacs de la période historique.

4.1.4 La période historique

À l'arrivée des explorateurs et des pêcheurs européens dans le golfe du Saint-Laurent, probablement au tout début du XVI^e siècle, le Bas-Saint-Laurent et la péninsule gaspésienne apparaissent fréquentés par au moins quatre groupes amérindiens, les Micmacs, les Malécites, les Montagnais et les Iroquoiens.

En 1534, Cartier rencontre ces derniers dans la baie de Gaspé et les Micmacs dans la baie des Chaleurs. La présence iroquoise dans la baie de Gaspé a été interprétée de deux façons. D'un côté, il a été proposé que les Iroquoiens fréquentaient déjà, depuis un certain temps, ce secteur dans le cadre de leur migration annuelle vers des lieux de pêche exceptionnels. D'un autre côté, il est plutôt considéré que cette occupation iroquoise est récente et qu'elle découle de la présence européenne dans la région. Ainsi, les Iroquoiens auraient fréquenté la région de Gaspé non pas tant pour ses richesses halieutiques, mais

surtout parce qu'il était possible d'y rencontrer des Européens et ainsi obtenir d'eux, par la traite, des biens matériels très convoités.

Quant aux Micmacs, il s'agit d'un peuple bien établi dans les provinces maritimes canadiennes et en Gaspésie. On leur reconnaît une économie étroitement axée sur l'exploitation des ressources du littoral, bien qu'ils ne négligeaient pas pour autant les ressources de l'hinterland. La région de Mont-Louis fait alors partie du district des Gespegeoag, une division régionale de la nation micmaque. La richesse en saumon de la rivière de Mont-Louis et la présence probable d'un important bestiaire dans la vallée de cette rivière peuvent expliquer, entre autres, pourquoi cette région était attirante pour ces Amérindiens.

De peuple bien établi et relativement prospère, la société micmacque sera fortement ébranlée par l'établissement des Européens en Gaspésie, puis par le développement de la société canadienne par la suite. Ainsi, il a été évalué que la nation micmacque se composait d'environ 6000 individus au XVII^e siècle et de 4000 un siècle plus tard. Quant aux « Gaspésiens », leur nombre est estimé à environ 400 en 1745 et à 250 en 1760. En 1765, il est considéré que 93 Micmacs vivent en Gaspésie (Desjardins et Frenette 1999 : 70). Cette population s'accroîtra régulièrement dans les décennies suivantes atteignant environ 600 personnes vers 1900 et plus de 2400 aujourd'hui.

En ce qui concerne les Malécites, ils sont plus souvent associés au Maine et au Nouveau-Brunswick, tout en fréquentant sur une base régulière le Bas-Saint-Laurent. Bien que surtout concentré autour des vallées de la rivière Saint-Jean et du lac Témiscouata, leur territoire s'étendait bien au-delà. En effet, les données actuelles tendent à suggérer que les Malécites fréquentaient également une bonne partie du littoral de la Côte-du-Sud et Bas-Saint-Laurent, de Lévis à Rimouski. Par rapport aux Micmacs, peuple plus maritime, leur économie semblait surtout orientée vers l'exploitation des ressources de l'intérieur.

Quant aux Montagnais, il semble qu'ils aient exploité, au moins jusqu'au XVIII^e siècle, le Bas-Saint-Laurent et une partie de la Gaspésie. Cette fréquentation des territoires méridionaux s'effectuait surtout durant l'hiver. Les relations entre les Montagnais et les autres peuples qui fréquentaient également la région, soit les Malécites et les Micmacs, demeurent peu documentés.

4.2 La chronologie de l'occupation européenne et eurocanadienne¹

Jacques Cartier fut l'un des premiers Européens à explorer le littoral du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Il figure aussi parmi les rares personnes du XVI^e siècle à avoir laissé un témoignage écrit, décrivant les lieux, la faune et les habitants. Champlain fit de même une cinquantaine d'années plus tard. Sans dire que la région à l'étude était alors devenue une terre de prédilection pour les Européens, ces derniers la fréquentaient alors assez régulièrement. Les pêcheurs de baleines exploitent la richesse de la faune marine de l'estuaire, mais ils en profitent aussi pour traiter avec les Amérindiens. La région de Mont-Louis a commencé à être fréquenté sur une base saisonnière au cours de cet intervalle (1550-1650) et plus particulièrement depuis le début du XVII^e siècle.

La région sera concédée en seigneurie en 1672 et Nicolas Bourlet en sera le premier concessionnaire. Toutefois, le développement de Mont-Louis dépendra surtout des activités de Denis Riverin. C'est ainsi qu'en 1688, il y investit afin d'améliorer les infrastructures déjà existantes, quelques familles y sont déjà installées, augmentant la flotte de pêche à une vingtaine d'embarcations. C'est à cette époque que se développe l'agriculture. En 1697, il fonde avec deux autres associés, la Compagnie de Mont-Louis axé sur le développement des pêches, mais aussi la traite des fourrures qui à cette époque se concentre autour de la baie des Chaleurs.

En 1699, Riverin fait venir une centaine de colons, 26 familles vivent alors à Mont-Louis. De ce nombre, treize vivent près du rivage, les autres demeurent dans les environs défrichant de bonnes étendues de terre. Les abords de la rivière de Mont-Louis sont cédés aux colons, Riverin aimerait que les colons deviennent autosuffisants le plus rapidement possible. Deux secteurs apparaissent plus particulièrement développés, la pointe à l'entrée de la rivière et les replats localisés sur le côté sud-ouest du haut de la rivière.

Peu de temps après, soit des 1700, il semble qu'il y ait mésentente entre les associés quant à la raison d'être du poste de Mont-Louis. Certains aimeraient mieux que les colons se livrent davantage à la traite des fourrures, plus rentables à court terme. Cette mésentente culmine avec une tentative de prise de force du poste de Mont-Louis par un des associés de Riverin. Au cours de cette bataille deux hommes sont tués et plusieurs autres blessés. Soixante habitants sont déportés à Québec, ce qui anéantit les rêves de Riverin quant au

¹ Données extraites De Desjardins et Frenette 1999, et du Macro-inventaire du patrimoine québécois, comté de Frontenac, de Témiscouata et de Matapédia, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

développement de son établissement de pêche. Ce qui reste de cette dernière passe alors sous la gouverne du Conseil souverain à Québec.

Ce poste demeurera en fonction et continuera à être occupé sur une base permanente. C'est ainsi qu'en 1712, quatre familles y vivent toujours. Toutefois, les propriétaires successifs de la seigneurie s'acharneront à développer le poste de pêche. En 1754, sous l'égide de Joseph Cadet et de son associé Miche Mahiet, le poste prend de l'essor. Une 40 de personnes vivent alors à Mont-Louis, d'où proviennent chaque année 10 000 quintaux de morue sèche. La prospérité relative du village s'exprime alors par la présence de nombreuses maisons de briques. En 1758, les Anglais pillent et rasant presque tout le village, emportant avec eux 43 prisonniers.

Jusqu'en 1830, la côte nord gaspésienne sera peu fréquentée. À partir de cette période, de nouveaux colons, en provenance des régions surpeuplées du reste du Québec, recommence à fréquenter les anciens lieux d'établissement, notamment Mont-Louis, où un poste a subsisté. Ce repeuplement de la rive nord ira en s'accroissant tout au cours du XIXe siècle, principalement grâce à l'impulsion du développement des pêcheries jersiaises en Gaspésie. Vers 1850, un moulin à farine sera construit et de nouveaux chemins donneront accès à l'intérieur des terres.

Vers la fin du XIXe et au début du XXe siècle, à la fonction pêcherie s'ajoutera l'apparition de commerces et de services, Mont-Louis devenant un petit pôle régional. À partir des années 1920, un nouveau pôle économique se développera, l'industrie forestière. C'est également à cette époque que l'aide gouvernementale permet l'établissement d'une station fruitière. La population de Mont-Louis s'élève alors à près de 1000 habitants.

Dès la première moitié du XVIIe siècle, Mont-Louis apparaît sur les cartes. Au cours du XIXe siècle, on constate que la tenure des terres semble mieux structurée autour de la baie des Chaleurs que sur la côte nord gaspésienne, même si Mont-Louis est toujours représenté. À cette époque, il semble que les habitations se concentraient le long du littoral.

Mont-Louis est une des rares municipalités de la côte nord gaspésienne à avoir été occupé sur une base quasi permanente depuis le XVIIe siècle. Qui plus est, plusieurs secteurs ont été défrichés et occupés. L'hinterland rapproché, riche en bois et en espèces animales devait attirer tout autant ces colons que les Amérindiens.

Lors de son bilan de patrimoine paysager architectural, le ministère de la Culture et des Communications du Québec a retenu huit bâtiments d'intérêt, des maisons, des granges et

un moulin à farine. Les sept maisons et granges sont toutes situées le long du littoral et dans la vallée de la rivière Mont-Louis. Quant au moulin à farine, il se trouve à l'embouchure du Ruisseau-des-Oliviers, à l'ouest de l'Anse-Pleureuse (Macro-inventaire des biens culturels du Québec, comté de Gaspé-Ouest, analyse du paysage architectural, Québec 1982).

5.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

5.1 Les travaux archéologiques effectués à ce jour

À ce jour, deux études de potentiel ont été effectuées pour des secteurs situés à proximité de l'aire d'étude (Arkéos inc. 1992, Ethnoscop inc. 1996). La première étude concerne le parc de la Gaspésie et elle ne touche pas la région de Mont-Louis. La deuxième a été effectuée pour la société Hydro-Québec et elle se rapporte au tracé de la ligne Anse-Pleureuse/Copper Mountain.

Treize inventaires archéologiques ont été réalisés à l'intérieur du district écologique 74 W006 qui englobe entièrement le secteur à l'étude (tableau 2). Huit de ces inventaires ont été faits à l'intérieur des limites proposées pour le projet éolien de Mont-Louis.

Tableau 2 Liste des interventions archéologiques effectuées dans le district écologique 74 W006

Bilodeau	1997	Ministère des Transports du Québec, route, Mont-Louis
Cérane	1996	Hydro-Québec, ligne Anse-Pleureuse/Murdochville
CRAPHE	1996	Ministère des Transports du Québec, route, Gros-Morne
Desrosiers	1985	Ministère de la Culture et des Communications, Mont-Louis, Seigneurie
Duval	1971	Ministère de la Culture et des Communications, Mont-Louis, Seigneurie
Ethnoscop	2004	Ministère des Transports du Québec, route 194, Anse-Pleureuse
Laforte	1994	Ministère des Transports du Québec, route 194, Anse-Pleureuse
Moquin	1984	Ministère des Transports du Québec, route 132, Ruisseau-à-Claude
Patrimoine Experts	2005	Ministère des Transports du Québec, route, Mont-Saint-Pierre
Pintal	1996	Ministère des Transports du Québec, route 132, Gros-Morne
Pintal	2001	Ministère des Transports du Québec, route 132, Ruisseau-à-Rebours
Pintal	2003	Ministère des Transports du Québec, route 194, Anse-Pleureuse
Provost	1969	Mont-Louis, Seigneurie

Un site archéologique est actuellement connu à Mont-Louis, le site DhDk-1 (Desrosiers 1985, Duval 1971, Provost 1969). Pour l'instant, seuls quelques sondages manuels y ont été effectués. Des déchets de taille de la pierre datant de la période préhistorique et des artefacts datant possiblement du Régime français y ont été découverts. En ce qui concerne ces derniers, il pourrait s'agir là des vestiges du poste de la Seigneurie dont il a été fait mention au point précédent.

Par ailleurs,

« En 1959, des travaux d'excavation effectués dans la vallée de Mont-Louis ont permis de repérer l'emplacement des anciens établissements du régime français. On y a retrouvé des fours à chaux, des fondations diverses, une multitude d'ossements provenant de l'ancien cimetière et de nombreux objets hétéroclites » (extrait de MCCQ, Comté de Gaspé ouest, Histoire et archéologie 1982).

Pour l'instant, un seul site archéologique est connu à l'intérieur de la zone à l'étude. Toutefois, la riche histoire européenne et eurocanadienne d'occupation de ce territoire laisse présager la présence de très nombreux autres sites. Il en va de même pour l'occupation amérindienne, tous les paramètres environnementaux appuyant une telle fréquentation étant présents (bon havre, eau douce, rivière saumoneuse, large et longue vallée, etc.).

5.2 Les zones de potentiel archéologique

Comme un seul site archéologique est actuellement connu à l'intérieur du district écologique qui concerne le secteur à l'étude, il sera fait référence aux 51 sites connus à l'intérieur de l'unité de paysage régional Mont-Louis/Gaspé afin de développer un modèle d'occupation du territoire (tableau 3). Ce modèle se basera, entre autres, sur la localisation des sites par rapport aux différents types de dépôts meubles (figure 5), sur la distance de ces sites par rapport au trait de côte actuel (figure 6), et sur leur élévation par rapport au niveau actuel de la mer (NMM, figure 7).

Tableau 3 Répartition des sites archéologiques connus dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé (ISAQ 2006)

Identité culturelle	Unité de paysage régional Mont-Louis/Gaspé
Paléoindien	9
Archaïque	6
Sylvicole	2
Amérindien préhistorique	26
Amérindien historique	
Eurocanadien 1608-1759	1
Eurocanadien 1760-1799	1
Eurocanadien 1800-1899	4
Eurocanadien 1900-1950	2
Total	51

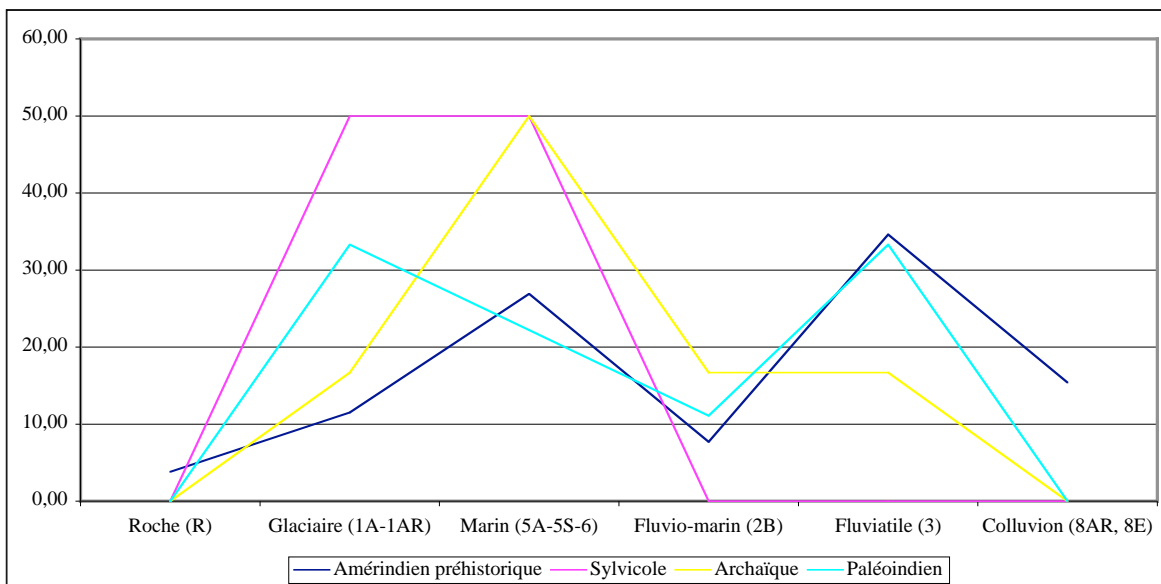


Figure 5 Localisation des sites archéologiques présents dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé par rapport aux types de dépôts meubles

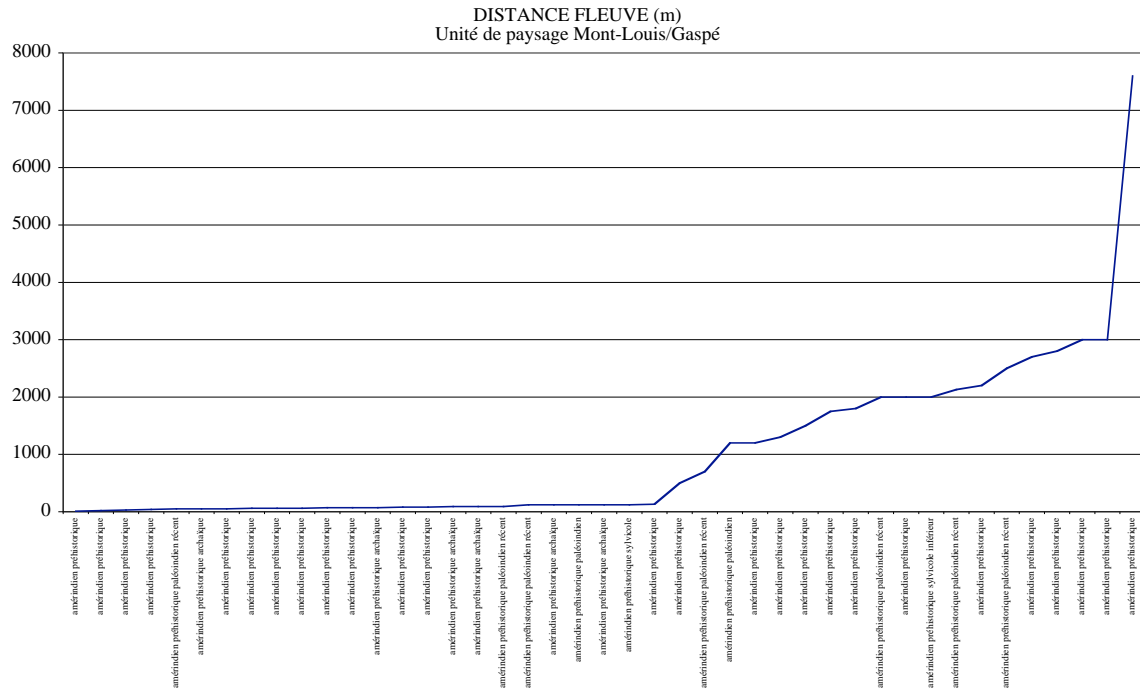


Figure 6 Distance par rapport au fleuve des sites archéologiques présents dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé

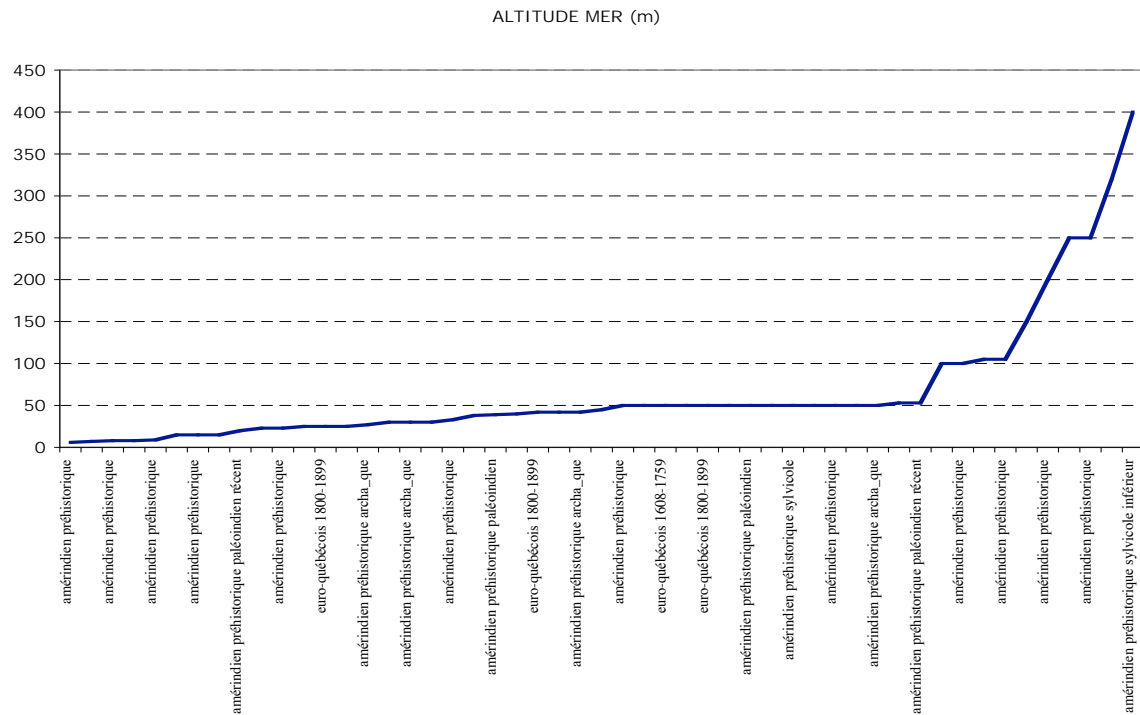


Figure 7 Altitude des sites archéologiques présents dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé par rapport au niveau actuel de la mer

Dans l'unité de paysage Mont-Louis/Gaspé, un site amérindien se trouve en moyenne à 70 m d'altitude NMM, à environ un kilomètre du fleuve et à près de 283 m d'une source d'eau douce, rivière, ruisseau ou lac. Les Amérindiens ont principalement installé leur campement sur des dépôts marins et fluviaux (30,2 %), glaciaires (18,6 %), fluvio-marins et de colluvions (11,4 %), et dans des milieux où affleure la roche-mère (2,3 %).

Par rapport aux données du tableau 1, c'est-à-dire les principales composantes du district écologique 74 W006, on constate que les Amérindiens ont surutilisé les dépôts marins et fluviaux, ces derniers ne composant que 9 % de ce district. Les dépôts glaciaires et de colluvions, bien qu'utilisés, le sont dans une proportion moindre que leur présence naturelle.

En ce qui concerne le potentiel d'occupation eurocanadienne, il apparaît fort le long du littoral et de chaque côté de la rivière puisque ces secteurs sont occupés de façon quasi continue depuis le XVI^e siècle. C'est pourquoi, dans le cadre de cette étude, il est considéré que toute la plaine du Saint-Laurent présente un potentiel archéologique eurocanadien.

La figure 8 localise les zones de potentiel du projet éolien de Mont-Louis.

L'échelle et le détail des cartes disponibles ne permettent pas toujours de cartographier précisément les limites des zones de potentiel archéologique. C'est pourquoi certaines des zones de potentiel archéologique recèlent des plans d'eau, des pentes fortes, des zones marécageuses, des aires qui ne présentent pas, à première vue de potentiel archéologique. Par ailleurs, il est évident que le développement moderne de Mont-Louis a altéré une partie de ce potentiel archéologique. Seul l'inventaire archéologique au terrain permet de statuer sur l'habitabilité et l'intégrité des surfaces qui composent les zones de potentiel.

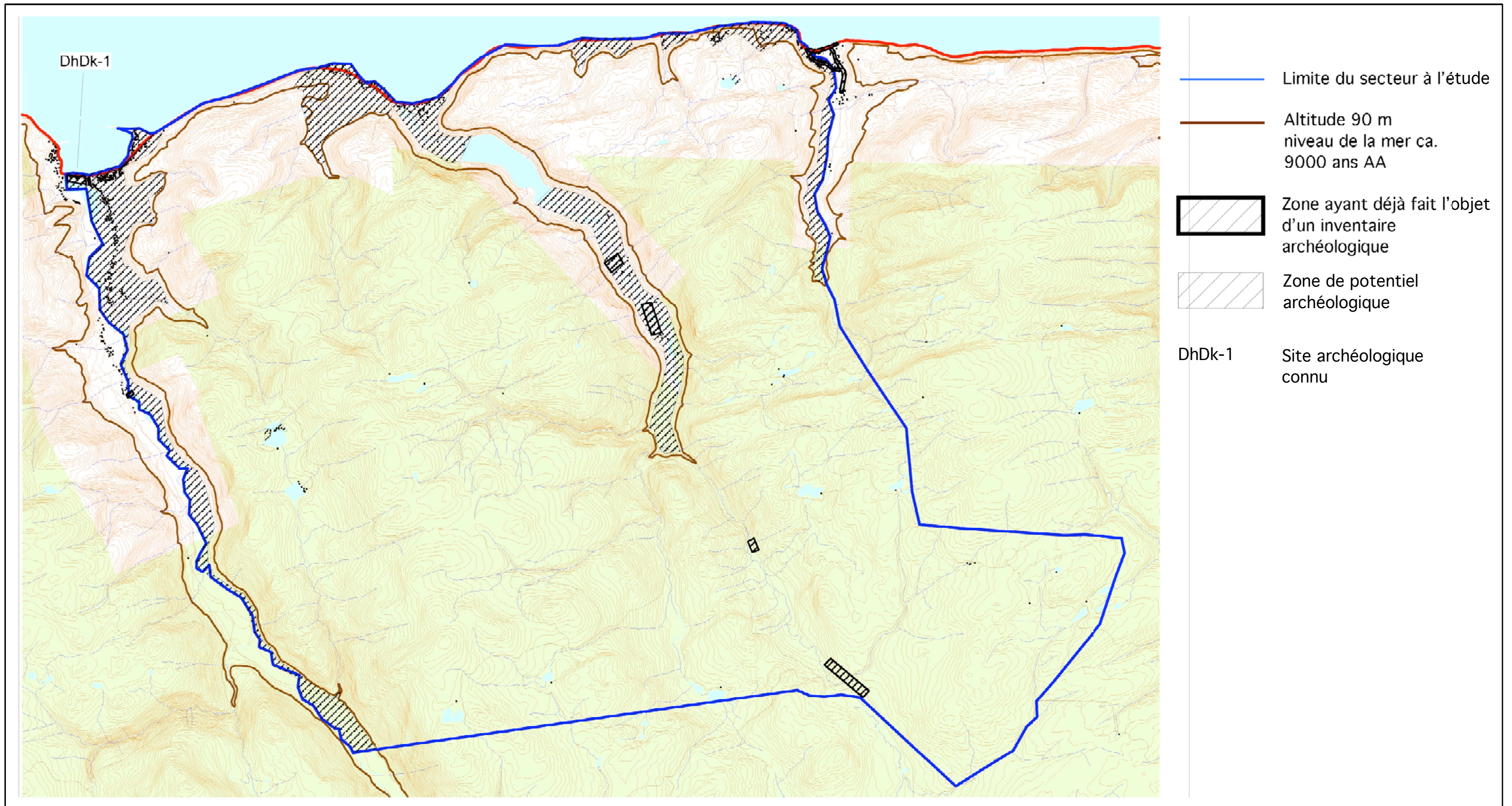


Figure 5 Carte du potentiel archéologique pour le projet éolien de Mont-Louis

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la firme SNC-Lavalin inc. dans le but d'évaluer les impacts environnementaux susceptibles de découler de l'aménagement du projet éolien de Mont-Louis en Gaspésie.

Après avoir décrit les méthodes et techniques d'analyse, les principales caractéristiques environnementales, passées et présentes de la zone à l'étude, ont été exposées. Puis, en se basant sur les principes de l'écologie du paysage, les zones à l'étude ont été inscrites à l'intérieur d'une unité de paysage et d'un district écologique.

S'en est suivi un chapitre explicitant les diverses phases du peuplement humain de la région, du peuplement initial par les Amérindiens à l'implantation des communautés actuelles.

Sur la base de ces données, il est considéré que le secteur de la plaine du Saint-Laurent qui compose une partie du projet éolien de Mont-Louis présente un potentiel archéologique, tant amérindien, européen et qu'eurocanadien.

OUVRAGES CITÉS

ARKÉOS inc.

1982 Étude préliminaire de localisation des sites archéologiques à l'intérieur des limites du parc de la Gaspésie. Rapport inédit remis au ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, Québec.

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC

2005 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique., Québec.

BARRÉ, G.

1978 Cap-Chat (DgDq-1), un site du Sylvicole moyen en Gaspésie. Les cahiers du patrimoine 1. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

BENMOUYAL, J.

1987 Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

BILODEAU, R

1997 Inventaires archéologiques de différents projets d'infrastructures routières en Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Mauricie, à Québec et au Lac-Saint-Jean, juin-septembre 1996. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec.

BIGGAR, H. P.

1924 Jacques Cartier's Portrait. University Library, Toronto.

CHALIFOUX, É.

1999 « *Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre* » Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX (3) : 77-93.

CHAPDELAINÉ, C.

2004 « *Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec* ». Recherches amérindiennes au Québec XXXIV(1) : 3-20.

CHAPDELAINÉ, C. (Sous la direction de)

1994 Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 22, Québec.

COMMISSION DE TOPONYMIE

1994 Noms et lieux du Québec, Les Publications du Québec.

CLERMONT, N. et E. COSSETTE

1991 « Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec ». Journal canadien d'archéologie 15 : 35-44.

CENTRE DE RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE

1996 Inventaire archéologique à Gros-Morne sur le territoire de la municipalité Saint-Maxime du Mont-Louis, Gaspésie. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

CÉRANE

1996 Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1995. Rapport inédit remis à Hydro-Québec, Québec.

DESJARDINS, M. et Y. FRENETTE

1999 Histoire de la Gaspésie. IQRC, collection Les Régions du Québec, Québec

DESJARDINS, M. et Y. FRENETTE

1999 « Les Amérindiens ». In Desjardins et Frenette (éds.) Histoire de la Gaspésie, IQRC, collection Les Régions du Québec 1 : 61-89.

DESROSIERS, Pierre

1985 Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis. MAC, rapport inédit, 84 p.

DUCRUC, J.P.

1998 Inventaire du capital-nature de la Moyenne- et Basse-Côte-Nord. Rapport synthèse. Ministère de l'Environnement, Service des inventaires écologiques. Rapport inédit remis à Environnement Canada, Environnement Québec, Hydro-Québec. Québec.

DUMAIS, P.

1978 « Le Bas-Saint-Laurent ». Recherches amérindiennes au Québec VII(1-2) : 63-74).

1983 Étude de potentiel et inventaire archéologique de la ligne Rivière-du-Loup/Madawaska (315 kV). Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 109 p.

1988 Le Bic, Images de 9000 ans d'occupation amérindienne. Collection Dossiers 64, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec

DUVAL, M

1971 Compte rendu de la prospection de l'est de la péninsule gaspésienne, années 1969-1970. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

ETHNOSCOPIE

1996 Ligne à 69kV, Anse-Pleureuse / Copper Mountain. Rapport déposé à Hydro-Québec. Rapport inédit remis à Hydro-Québec, Montréal.

2004 Inventaires archéologiques (2003). Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Direction générale de Québec et de l'est. MTQ, rapport inédit, 84 p.

FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS

1987 La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2

HYDRO-QUÉBEC

1991 Code de l'environnement. Hydro-Québec, Montréal

LAFORTE, E.

1984 Inventaire archéologique Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Saguenay - Lac-Saint-Jean. MTQ, Direction des études environnementales Est, rapport inédit, 83 p.

1994 Inventaire archéologique Bas-Saint-Laurent et Gaspésie, été 1994. MTQ, Direction générale de l'Est, Service du support technique, rapport inédit, 62 p.

LALIBERTÉ, M.

1992 CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec.

LASALLE, P. et C. CHAPDELAIN

1990 « *Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada* » in N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) Archaeological Geology of North America : 1-19, Geological Society of America, Centennial Special Volume 4, Bolder Colorado.

MACRO-INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC, COMTÉS DE GASPÉ OUEST

1982 Rapport historique, rapport ethnologique. Rapport inédit remis au ministère des Affaires culturelles, Québec.

MARQUIS, R.

1994 « Caractérisation microscopique, origine géologique et provenance du chert taillé sur le site DcEd-1 à Rimouski ». In Il y a 8000 ans à Rimouski...Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Paléo-

Québec 22.

MICHAUD, G.

2003 Les gardiens des portages. L'histoire des Malécites du Québec. Les Éditions GID, Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

2006 Cartes 22 H/04. ISAQ, Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC

2000 Les régions écologiques du Québec méridional, carte.

2001 Le relief du Québec. Collection géoréférence, direction générale de l'information géographique, ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.

Nd Carte des limites des districts écologiques, 22E, 21 N, 22B. Québec.

MOQUIN, J.-C.

1984 Reconnaitances archéologiques le long de la route 132 en Gaspésie, tronçons de Cap-au-Renard Ouest, à l'est de Cap-au-Renard et Rivière-à-Claude, à Petit-Cap. Rapport inédit remis au ministère des Transports du Québec, Québec.

PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE

1984 « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP », Recherches amérindiennes au Québec 15 (1-2) : 17- 37.

PATRIMOINE EXPERTS

2005 Inventaires archéologiques (2004). Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Direction générale de Québec et de l'Est. MTQ, rapport inédit, 62 p.

PINTAL, J.-Y.

1996 Contrat no 3000-95-AD01, inventaire archéologique, directions (RA) 01-11-02-09-04, 1995. MTQ, Service inventaires et plans, rapport inédit, 312 p.

2000 « Le peuplement initial du Québec, le cas de l'embouchure de la rivière Chaudière » in ARCRA, semaine de l'archéologie, 1999, Université de Montréal, Montréal.

2001 Inventaires archéologiques. Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2000). MTQ, rapport inédit, 165 p.

2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». Recherches amérindiennes au Québec.

- 2003 Interventions archéologiques, direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2002). MTQ, Service du Soutien technique, rapport inédit, 151 p.
- 2003 Interventions archéologiques, direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (été 2002). MTQ, Service du Soutien technique, rapport inédit, 151 p.
- 2004 A Mari Usque ad Mare, A Paleoindien and an Early Archaic Sequence from the Strait of Quebec. Conférence prononcé à la Society of American archaeology, Montréal.
- 2005 Le Paléoindien et l'Archaïque ancien à Lévis. Conférence prononcé à l'Association des archéologues du Québec, Québec.
- 2006 « Le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». Archéologiques 19 : 1-20
- , Sous presse : « The Maritime Archaic, A view from the Lower North Shore, Quebec ». University of Maine, Orono.

PROVOST, R.

- 1969 Rapport du relevé des sites archéologiques en Gaspésie. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

RICHARD, P.J.H.

- 1985 Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histoire postglaciaire, Notes et documents, no 87-01, département de géographie, université de Montréal, Montréal.
- 1987 Le couvert végétal au Québec-Labrador et son histoire postglaciaire. Notes et documents, département de géographie, Université de Montréal, no 87-01.

ROBINSON, B. S.

- 1992 « *Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region : Mortuary and Technological Patterning*, » in B. S. Robinson, J. B. Petersen et A. K. Robinson (éds) Early Holocene Occupation in Northern New England, Occasional Publications in Maine Archaeology no. 9 : 63-116.

ROBITAILLE, A. et J.-P. SAUCIER

- 1998 Paysages régionaux du Québec méridional, les Publications du Québec, Québec

SAMSON, G.

- 1984 Directives archéologiques au promoteur dans le cadre de la procédure d'évaluation des études d'impact, ministère des Affaires culturelles, Service du patrimoine, Québec.

SERVICES DES INVENTAIRES FORESTIERS

1991 Carte 22H, Districts écologiques. Échelle 1 : 250 000 et 1 20 000. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.

SPIESS, A. E. et D. B. WILSON

1986 Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region, Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.

TAILLON, H. et G. BARRÉ

1987 Datations au 14C des sites archéologiques du Québec, Collection Dossier, numéro 59, ministère des Affaires culturelles, Québec.

TREMBLAY, P. et P.-A. BOURQUE

1991 Carte touristique Géologie du sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, Québec.

